



## **COMITE DE DIRECTION**

### ***Procès verbal N° 8***

Réunion du : **lundi 11 janvier 2021**

Présidence : **M. Patrick BEL ABBES**

Présents : **Mme Béatrice ZIZZI, MM. Medhi AABID, Olivier AMOUREUX, Florian ARENA, Thierry BALLAND, Christophe BELLARD, Jean-Claude CHARDONNET, Patrick GRECO, David LUCHARD, Pierre VALENSI, Jean-Maurice VALET, Christophe VIDUSSI, André BODJI, Gilles CHALVET, Daniel RUIT, Grégory LA CARIA**

Excusé(es) : **MM. Marc CHIRON, Richard PEREIRA, Jean-Luc QUEIRAS, René RIOU, Oualid KRID, Gilles CHALVET**

Assistent à la séance : **MMES Sylvie POIGNET-TESTU et Fabienne YAGOUBI ; MM. Benjamin SALERNO, Sébastien JOSEPH,**

#### **MODALITÉS DE RECOURS**

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance.

Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera porté au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué.

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

**En application de l'article 3.4.1.1 du Règlement du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, l'appel n'est pas suspensif sauf décision motivée de l'organe disciplinaire prise en même temps qu'il est statué sur le fond**

\*\*\*\*\*

**Compte tenu du contexte actuel lié à la crise sanitaire, le bureau s'est réuni par voie de Visioconférence.**

La séance est ouverte par le président Patrick BEL ABBES à 18h10 qui il informe des absences excusées et remercie l'ensemble des participants de leur disponibilité. Le Président renouvelle ses vœux pour la nouvelle année.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Approbation des comptes-rendus des réunions du 30 novembre et du 30 décembre 2020**

#### **2. Point sur la situation sanitaire : Pas d'évolution à ce jour.**

l'IR2F a élargi sa palette de formations en proposant des sessions chaque semaine aux clubs , aux dirigeants en webinaire

#### **3. Intervention du Président :**

Compte rendu des réunions auxquelles il a participé

Séminaire des nouveaux Présidents des Districts les 13 & 14 janvier 2021 à la Clairefontaine

#### **4. Intervention de Sylvie POIGNET, Directrice : Point sur les licences**

#### **5. Intervention du vice-président, Thierry BALLAND :**

Compte rendu de l'Assemblée Générale du District et de la Ligue auxquelles il a participé et a représenté le Président excusé.

Compte-rendu de la réunion sur le schéma régional DAP à laquelle il a participé avec d'autres membres du CD.

#### **6. Etude des devis**

Plaquette partenaire (NAKARA SPORTS et AKODAMI) : deux devis ont été présentés à l'ensemble des membres du Comité de Direction concernant la réalisation d'une plaquette commerciale, dans le cadre d'une prospection de futurs partenaires. À la suite d'une présentation synthétique des deux entreprises et après discussions, le Comité de Direction décide de s'engager avec NAKARA SPORTS.

Ecussons officiels (CLUB SHOP et TEXPUB) : à la suite de notre changement d'identité visuelle, nous avons également soumis aux membres la proposition de deux devis pour la réalisation de blason brodé pour les tenus d'arbitres cependant compte-tenu des restrictions sanitaire mises en place et le peu de visibilité que nous avons sur la suite des évènements : la décision est reportée.

#### **7. Valorisation des intervenants techniques**

La démarche vise à valoriser le service rendu, tant en compétences qu'en temps passé, de certains intervenants lors de missions bien précises. Cette démarche doit être pensée comme une stratégie pour un maillage efficient du territoire.

#### **8. Elections aux CDOS 04 et 05 :**

Le Président présente les 2 candidatures validée en bureau pour intégrer le conseil d'administration des CDOS 04 05 :

- Thierry BALLAND représentera le CDOS 04
- Patrick GRECO représentera le CDOS 05

Elections prévues courant mars & avril 2021

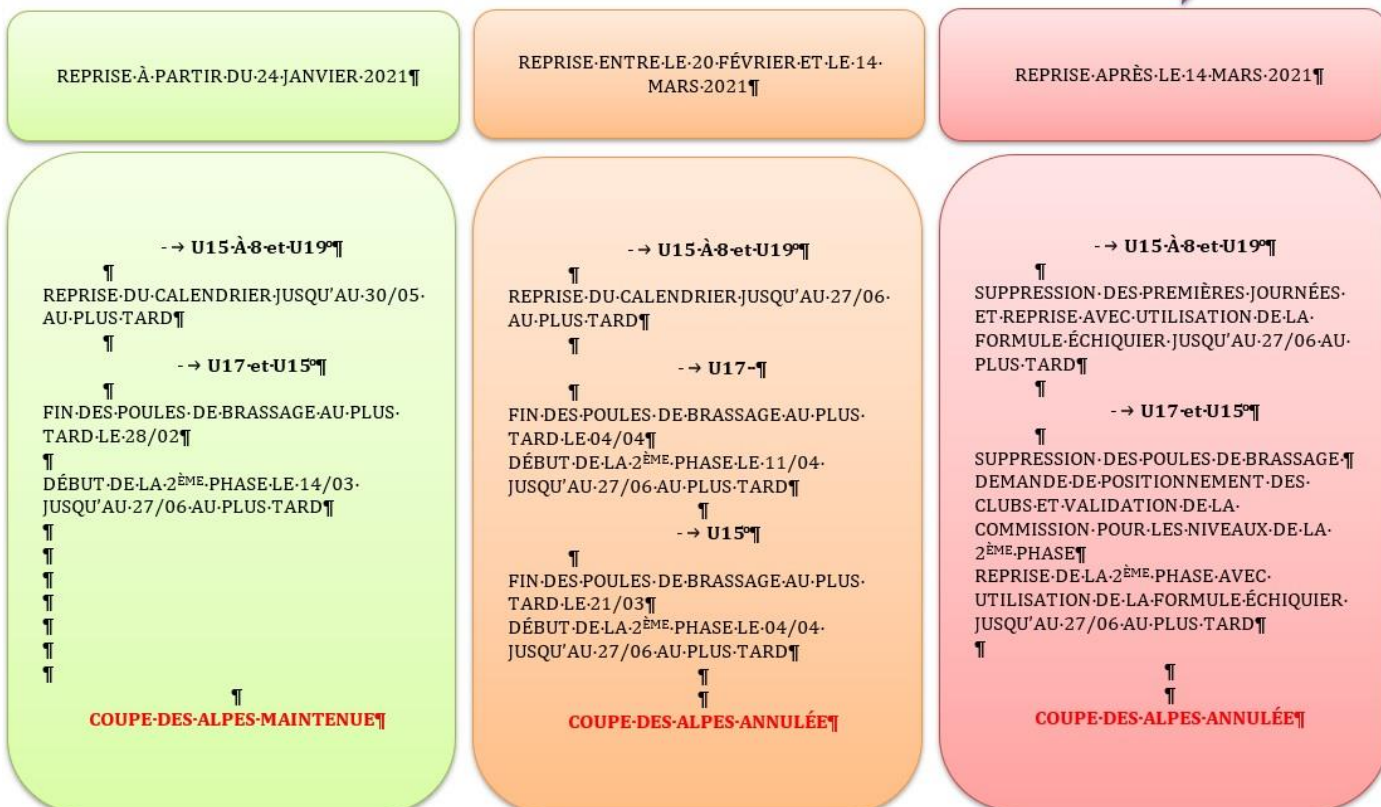
#### **09. Interventions des commissions**

**Commission des Jeunes** : propositions de calendrier pour la reprise des compétitions

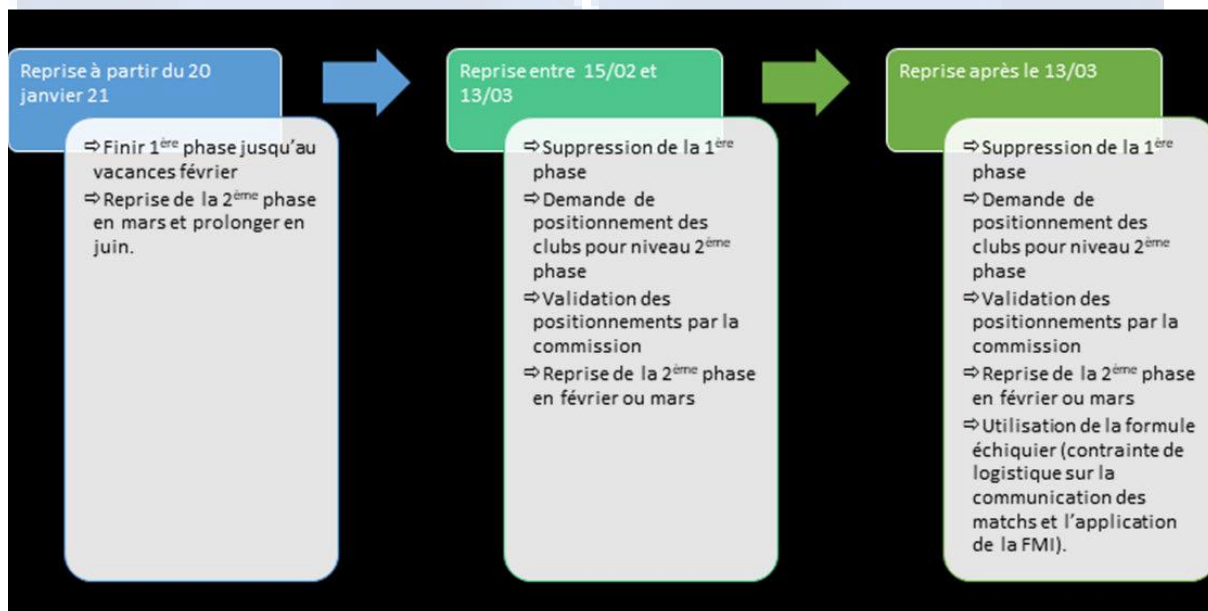
La Commission propose trois scénarii en fonction de la date de reprise des compétitions qui sera décidée par le Gouvernement.



# PROPOSITIONS DE CALENDRIER POUR LA REPRISSE DES COMPÉTITIONS



**Commission du Football Educatif** : Florian ARENA présente les 3 solutions retenues par la Commission du Football Educatif :



**Commission des Championnats Séniors :**

Medhi AABID présente la projection sur la reprise des championnats selon l'évolution de la situation sanitaire :

**DISTRICT 1 :**

5 journées, reste 21 journées à programmer (+ 1 match en retard GAP - CERESTE REILLANNE)

Probabilité très faible de finir le championnat de manière classique, il faudrait programmer à minima 3 journées en semaine sans aucune date de report possible

SCÉNARIO POSSIBLE : finir les matchs aller puis selon le nombre de date disponible :

1) établir un mini championnat en match sec poule d'accession (LES 6 PREMIÈRES ÉQUIPES) et poule de maintien (LES 7 DERNIÈRES ÉQUIPES)

2) formule échiquier

3) continuer la phase retour et calcul du coefficient si le championnat n'arrive pas à son terme avec toutes les équipes au même nombre de match joués.

Pour finir les matchs aller 8 dates nécessaires, reprise au plus tard au 02/05/21 (2 DATES DE REPORT POSSIBLE)

Pour finir les matchs ALLER + MINI CHAMPIONNAT 14 dates nécessaires, reprise au plus tard au 21/03/2021 (2 DATES DE REPORT POSSIBLE)

### **DISTRICT 2 :**

4 journées jouées, reste 18 journées à programmer (+ 1 MATCH EN RETARD GAP 2 - VOLONNE)

Probabilité faible de finir le championnat de manière classique avec aucune date de report possible sauf en semaine

SCÉNARIO POSSIBLE : finir les matchs aller puis selon nombre de date disponible :

1) ÉTABLIR 2 MINI CHAMPIONNAT EN MATCH SEC POULE D'ACCESSION (LES 6 PREMIÈRES ÉQUIPES) ET POULE DE MAINTIEN (LES 7 DERNIÈRES ÉQUIPES)

2) FORMULE ÉCHIQUIER

3) CONTINUER LA PHASE RETOUR ET CALCUL AU COEFFICIENT SI LE CHAMPIONNAT N'ARRIVE PAS À TERME AVEC TOUTES LES ÉQUIPES AU MÊME NOMBRE DE MATCH JOUER.

Pour finir les matchs aller 7 dates nécessaires, reprise au plus tard au 09/05/21 (2 DATES DE REPORT POSSIBLE)

Pour finir les matchs aller + MINI CHAMPIONNAT : 12 DATES nécessaires, reprise au plus tard au 04/04/21 (2 DATES DE REPORT POSSIBLE)

### **DISTRICT 3 :**

POULE NORD : 4 journées jouées, reste 6 journées à programmer

POULE SUD : 4 journées jouées, reste 10 journées à programmer

PLAY OFF : 6 journées à programmer

Probabilité forte de finir le championnat de manière classique

Probabilité moyenne de faire les play off

SCÉNARIO POSSIBLE : Finir le championnat de manière classique puis selon le nombre de date disponibles

1) PLAY OFF SUR 6 JOURNÉES

2) PLAY OFF SUR 4 JOURNÉES (ÉQUIPE DU MÊME GROUPE NE SE RENCONTRE PAS)

3) PLAY OFF SUPPRIMER

Pour finir les matchs aller, 10 dates nécessaires, reprise au plus tard au 02/05/21 (2 DATES DE REPORT POSSIBLE)

Pour finir les matchs aller + PLAY OFF (6 journées) 16 dates nécessaires, reprise au plus tard au 07/03/21 (2 DATES DE REPORT POSSIBLE)

Pour finir les matchs aller + PLAY OFF (4 journées) 14 dates nécessaires, reprise au plus tard au 21/03/21 (2 DATES DE REPORT POSSIBLE)

La Coupe des Alpes pourra être maintenue UNIQUEMENT dans les cas d'une reprise à partir du 24 janvier 2021.

### **Championnats régionaux :**

En plus des accédants en championnat régional U16, U18 et U20, respectivement champions de nos championnats U15, U17 et U19, le District est en droit de proposer à la Ligue un accédant de chaque catégorie U15 et U17 pour évoluer dans les championnats régionaux.

Ne proposant pas de championnat U14 et U16, appel à candidature est faite auprès des clubs ayant une bonne Génération 2007 et/ou 2005 susceptible de bien représenter le District dans une compétition régionale.

Les modalités d'accession et les obligations à remplir pour valider les candidatures seront communiquées aux clubs candidats dès l'approbation du texte par le Comité Directeur. Les clubs intéressés devront se faire connaître dès maintenant et avant le début de la première journée de la deuxième phase.

### **11. Intervention de Fabienne YAGOUBI :**

Compte rendu des visites de M. DOMINICI Guillaume, de M. MINETTO & de M. ROUVIER Cyril pour les travaux des locaux du District. À la suite de ces visites, un RDV avec les élus sera proposé afin d'évoquer tous ensemble le chiffrage du projet de rénovation ainsi que la répartition des couts de chaque acteur du projet.

### **12. Intervention du secrétaire Général :**

Le point des clubs futsal et le championnat futsal

Courrier de CASA FUTSAL, réponse faite

Le Secrétaire Général rappelle les modalités d'utilisation des salles quand la situation sanitaire le permettra.

### **13. Services Civiques**

Fabienne YAGOUBI présente les candidats retenus, mai au vu de la situation sanitaire, le Comité de Direction demande le report de la signature des contrats à une date ultérieure.

### **14. Référents**

Point sur les référents/clubs, un point sera fait sur le référencement des référents

### **15. Questions diverses**

Le Président fait part des bénévoles des Alpes qui intègrent les Commissions Régionales.

Intervention de Sébastien JOSEPH qui fait le point sur les formations réalisées et à venir. Il informe du report des CPD. Il présente la convention entre le Collège Paul Arène, le District, la Mairie de Sisteron, le club de FC SISTERON, accord du Comité de Direction

Le Président informe les membres des devis pour renouveler la téléphonie du District, accord du CD

Absence Assemblée Générale d'Hiver : à titre exceptionnel, le Comité de Direction demande que les amendes ne soient pas imputées aux clubs absents.

**La séance est levée à 20h45**  
**Prochaine réunion le 15 février 2021 à 18h**

**Le Président** : Patrick BEL ABBES

**Le Secrétaire Général** : Jean-Claude CHARDONNET

---

**ALPES**  
**FFF**